

## POLITIQUE (LOCALE) DE JEUNESSE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Bernard Bier  
Jean-Claude Richez  
Mission Observation Evaluation  
INJEP

Il s'agit dans cette partie prospective d'ouvrir, au-delà de l'expérience isséenne, une réflexion plus générale sur les conditions et les enjeux d'une politique (locale) de jeunesse aujourd'hui : quelles sont les lignes de force et les points de débat ? Quels doivent être les points de vigilance ? Quelles pistes pourraient être esquissées ?

Ces pages ont été écrites à la suite et à partir d'une réflexion collective, réunissant Bernard Bier et Jean-Claude Richez, respectivement chargé d'études et de recherche et coordinateur de la Mission Observation Evaluation de l'INJEP, Anne Dufourmantelle, philosophe et psychanalyste, directrice de collection chez Calmann-Levy, Bruno Jarry, directeur du CLAVIM, Laurent Ott, éducateur, philosophe, responsable Projets à l'Ecole de Formation Psychopédagogue (EFPP), Luc Pham, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) Etablissement Vie Scolaire (EVS).

Les propos qui suivent n'engagent cependant aucun d'entre eux, individuellement ou collectivement, hormis le signataire de ce texte.

Merci à chacun et à tous pour les riches échanges qui ont alimenté cette dernière partie de l'ouvrage !

### Une politique de jeunesse inscrite dans un territoire

Un constat partagé : même si elle n'est pas indépendante des politiques nationales voire européennes, une politique de jeunesse locale s'inscrit, se construit et n'a de sens qu'en situation, dans un contexte, une histoire, une culture et des jeux d'acteurs spécifiques. De surcroît, elle entre en cohérence avec des choix politiques plus globaux, où la place accordée à la question de l'enfance-jeunesse et de l'éducation et aux enjeux afférents prend toute sa signification. Aussi n'y a-t-il pas de modèle, de prototype d'une politique de jeunesse qui serait transférable partout !

Plusieurs éléments s'imposent néanmoins comme constitutifs ou conditions de toute politique de jeunesse et la favorisant :

- sa capacité à prendre en compte le *continuum* des âges ;
- la cohérence de ses manifestations sur le territoire ;
- sa visibilité : un discours politique fort sur le sujet aura à la fois une force symbolique et sera condition de son intelligibilité et de son appropriation collective ;
- son inscription dans une durée qui va au-delà des changements politiques ou du *turn over* des professionnels, ce qui passe par le développement d'une culture politique commune jeunesse.

### Le choix des orientations

Toute politique d'enfance et de jeunesse s'appuie sur un référentiel, implicite ou explicite. Ses objectifs peuvent diverger : le contrôle social ; l'approche familiale ou familialiste ;

Extrait des Cahiers de l'action n°29 (édités par l'Injep) : « Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif – Issy-les-Moulineaux » - Coordonné par Bruno Jarry

l'éducation ; la prévention ; l'autonomie ; le développement local... Ces idéaux-types construisent un imaginaire collectif, définissent un cadre d'action et structurent les interventions des professionnels.

Néanmoins ils s'inscrivent souvent dans une combinatoire, qui lui donne du sens. Ainsi par exemple l'articulation entre éducation et autonomie ou éducation et contrôle social n'induit pas les mêmes modalités d'action publique.

Un autre élément structurant peut être la place respective accordée à l'individuel et au collectif dans l'approche des enfants et des jeunes : choisira-t-on de privilégier l'individu, ce qui relève du collectif n'apparaissant que comme second, ou d'adopter la posture inverse, en favorisant *a priori* ce qui relève du collectif, la construction du sujet en étant la conséquence ?

Enfin dans un contexte où semble triompher l'image du jeune comme danger et son corollaire, la politique sécuritaire, on peut opposer l'image du jeune comme ressources, à protéger et plus encore à écouter, à valoriser, et dont on prend en compte les compétences. D'une manière simpliste, on pourrait y voir une opposition entre une « police de la jeunesse » et une « politique de la jeunesse ».

Néanmoins ces choix idéologiques ou ces cadres culturels, s'ils donnent la « marque » d'une politique, sont souvent bousculés par les pratiques des acteurs ou des publics, les opportunités diverses...

### **Politique éducative ou politique de jeunesse ?**

Une politique enfance-jeunesse a toujours un caractère éducatif : il s'agit d'aider « ceux qui arrivent au monde » (H. Arendt) à s'intégrer à un monde déjà là, à en hériter en quelque sorte, mais aussi à s'y construire et *in fine* à contribuer à le construire. Un tel choix appelle à mettre l'accent sur l'éducation formelle (ou scolaire) ou non formelle (tous les espaces d'acquisition culturels, socioculturels, sportifs, mais aussi d'éducation à la citoyenneté...).

Mais une politique de jeunesse se réduit-elle à une politique éducative ? La prise en compte des évolutions des pratiques et sociabilités juvéniles peut conduire à une autre posture - pas nécessairement exclusive de la précédente : quelle place donne-t-on aux initiatives non encadrées des jeunes, à leur désir d'occuper l'espace public, à leur capacité à expérimenter hors des cadres institués, voire à les bousculer ? Dans une certaine acception (qui fut celle d'une citoyenneté « capacitaire »), les apprentissages précédaient nécessairement l'action sur le monde. On peut lui opposer celle de l'apprentissage (permanent) par l'action sur et dans le monde - ce qui fait sens ou devrait faire sens dans une démarche d'éducation populaire.

Ces choix d'orientation devraient alors se traduire dans une conception urbanistique, une ergonomie des espaces publics, les pratiques des professionnels, et la capacité à laisser des espaces interstitiels, où peuvent naître du débat public, de l'inattendu, de l'imprévu...

Ces réflexions peuvent aussi nous conduire à interroger certaines conceptions de l'éducatif, souvent réduites à la rééducation, à l'acquisition des normes, des règles ou à la transmission. On peut leur opposer une conception de l'éducation prenant en compte la situation spécifique du jeune comme sujet singulier, et s'appuyant sur la triade transmission-production-transformation. Transmettre et recevoir permettent de s'inscrire dans la chaîne des générations et l'héritage (le don) du monde. Produire (qu'il faudrait distinguer de la logique d'activité) - et mieux : produire ensemble - permet la confrontation au réel et devient vecteur de lien

Extrait des Cahiers de l'action n°29 (édités par l'Injep) : « Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif – Issy-les-Moulineaux » - Coordonné par Bruno Jarry

(interpersonnel, social, intergénérationnel...). Transformer permet d'éviter la subordination à l'héritage et est la condition de la prise d'autonomie par le sujet et de sa capacité à inventer le monde de demain.

Peut-être peut-on dépasser ces apparents antagonismes par la reconnaissance d'une nécessaire complémentarité entre éducation formelle (ou forme scolaire), non formelle (hors du cadre scolaire mais avec intentionnalité éducative) et informelle (ce qui s'apprend par l'expérience) - cette dernière impliquant la nécessaire liberté d'expérimenter pour les jeunes.

Cette posture éducative devient alors le contrepoint d'une approche sécuritaire de la jeunesse.

### **Les conditions de l'autonomie**

Ce qui permet de revenir au référentiel de l'autonomie. Donner tout son sens à ce terme qui aujourd'hui fait florès dans le discours des politiques publiques oblige à certaines clarifications.

Si la cohérence du projet politique et éducatif est souhaitable, il ne peut en aucun cas être synonyme d'uniformisation. L'existence d'espaces normatifs différents, la capacité du jeune d'aller de l'un à l'autre sont une condition de sa mobilité et de sa capacité à faire des choix. D'où la nécessaire distinction entre normativité, condition de tout pacte social et acte éducatif, et la normalisation, qui est refus de toute parole et pratique singulière (individuelle ou collective).

Cela implique que l'adulte, l'éducateur sorte du fantasme de la maîtrise et accepte de voir le jeune lui échapper, construire ses propres voies de développement, faire ses propres choix. A ce titre, l'information des jeunes sur leurs droits est un outil de leur autonomisation.

Et face à des approches dominantes qui conduisent aujourd'hui à se méfier de la négativité, il importe de rappeler qu'on se construit et qu'on apprend aussi contre, et que l'accès du sujet à l'autonomie passe aussi par notre acceptation de la confrontation, du conflit - sachant que la violence naît souvent d'un conflit, tu ou refoulé.

Cela appelle aussi à accepter la prise de risque des jeunes, sous le regard de tous, ce qui en soi permet les régulations, et dans un cadre sécurisé.

Enfin, l'adolescent tend à s'inscrire dans une identité groupale. On favorisera le processus de subjectivation en n'occultant pas la dimension sensible de son « être au monde », en s'appuyant sur ses ressources et sur celle du groupe, en favorisant ses engagements dans un faire collectif... Le passage d'une logique groupale à une logique de collectif inscrit dans la Cité sera une des conditions de son émancipation individuelle et collective.

Mais la jeunesse n'est pas « pur esprit », elle a un enracinement social, sa construction comme sujet souverain (le citoyen) est inséparable de son indépendance matérielle et les conditions d'accès à celle-ci ne sont pas identiques pour tous. Cette dimension est aussi un paramètre important d'une politique de jeunesse.

### **L'hospitalité, entre écoute et reconnaissance**

Cette dynamique passe par notre capacité collective à accueillir les jeunes, à leur reconnaître une légitimité à être-là, dans l'espace public, un « droit de cité » préalable et condition de leur citoyenneté présente et future. Cette hospitalité a un fondement anthropologique, éthique, politique. Il s'agit de savoir à quelle société nous aspirons : société des replis généralisés sur soi, des peurs de l'autre, ou société de l'ouverture, de la confiance dans la jeunesse et sa

Extrait des Cahiers de l'action n°29 (édités par l'Injep) : « Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif – Issy-les-Moulineaux » - Coordonné par Bruno Jarry

capacité à prendre le relais, et à innover. L'hospitalité n'a de sens qu'inconditionnelle, nous rappelle J. Derrida. Et si risque il y a, il faut accepter de travailler dans cette tension. C'est des tensions, des contradictions, que le mouvement peut naître.

Cela passe d'abord par l'écoute des jeunes. Trop souvent la réponse prime sur l'écoute. Cette écoute est en soi acte de reconnaissance, elle permet la construction ou la restauration de l'estime de soi, et *in fine* la co-construction de situations, de cadres, de liens, de réponses. Le modèle de l'intégration qui prévalut longtemps et qui était celui d'une société avec des institutions fortes qui intégraient les enfants et les jeunes a perdu de son efficacité. Si aujourd'hui émerge un nouveau modèle qui renvoie sur chacun la capacité à s'intégrer, et sans nier la spécificité du rapport nécessairement asymétrique jeune-adulte, c'est notre capacité collective à co-construire du lien social, à faire cité, à inventer ensemble des réponses qui est un enjeu aujourd'hui.

### **Les équipements : grandeurs et limites**

Dans ce contexte, qu'en est-il des équipements ? Pendant longtemps, les politiques de jeunesse - souvent réduites à des politiques de loisirs - furent des politiques d'activités et d'équipements. Pour certains cette logique perdure, qui s'accompagne souvent d'une déploration sur leur faible fréquentation par les jeunes et de la désaffection par certaines tranches d'âge. Pour d'autres, ces structures ont fait leur temps, et il s'agit de leur substituer des politiques d'aides à l'initiative et aux projets. Cette posture en fait tend à favoriser ceux qui sont en capacité de se projeter dans des dispositifs institués ou à exclure *a priori* ceux qui, trop fragilisés, ne peuvent se projeter.

Mais il ne saurait y avoir de réponse unique sur un territoire : il faut multiplier les possibles pour les enfants et les jeunes.

L'existence d'équipements sur un territoire, leur répartition, la qualité, tant du bâti que de l'offre, ont d'abord une signification symbolique forte. Elles témoignent de l'attention qui est portée à une population, du souci qu'on a d'elle. Elles participent d'un imaginaire de la Cité - même pour ceux qui ne les fréquentent pas. Elles font signe.

Ces équipements sont (ou peuvent être) pour nombre d'entre eux les outils d'une démocratisation des activités culturelles, socioculturelles, sportives..., à condition que soient pensés les accompagnements, les médiations pour en faciliter l'accès et que soient évités deux écueils : celui d'une offre qui ne prendrait pas en compte les pratiques culturelles émergentes ; celui d'une offre ségrégationniste (parfois bien intentionnée, et usant de la rhétorique de la reconnaissance) : aux jeunes des quartiers populaires la « culture de rue » ; aux jeunes des centres villes, la « culture légitime ».

Enfin, ces équipements peuvent être les lieux où exercer son imaginaire, ses passions, l'occasion de rencontres ou de confrontations avec d'autres imaginaires, d'autres passions - et par là-même, la chance d'une ouverture à la diversité et de construction d'une culture commune.

### **L'animation et la construction de nouvelles professionnalités**

Entre l'école, la famille et les groupes de pairs, l'animateur joue un rôle essentiel, dont l'importance est trop peu pensée aujourd'hui. Au-delà de la nécessaire reconnaissance statutaire et financière de ces professionnels, plusieurs éléments pourraient ou devraient concourir à une meilleure pertinence de leur intervention :

Extrait des Cahiers de l'action n°29 (édités par l'Injep) : « Politique locale de jeunesse : le choix de l'éducatif – Issy-les-Moulineaux » - Coordonné par Bruno Jarry

- il ne peut y avoir d'autonomie du jeune sans autonomie de l'acteur éducatif de jeunesse, de sa capacité à créer, inventer ;
- l'animateur ne peut assurer sa fonction de vecteur de lien social (en lien avec l'étymologie du mot : celui qui met de l'âme, de la vie) que s'il est capable d'être à l'écoute, non des seuls enfants et jeunes, mais aussi des territoires et de leurs habitants. D'une certaine manière, son caractère généraliste est sa force - qui ne doit pas l'empêcher de travailler avec des professionnels plus spécialisés ;
- outre la qualification initiale nécessaire (et dont on peut penser que souvent elle n'est pas à la hauteur des exigences du métier), des groupes d'analyse de pratiques comme des temps de formation permanente s'avèrent indispensables. Tant pour réinvestir la dimension éducative de la profession que pour être en capacité d'oser sortir du confort qui consisterait à s'isoler dans des structures, dans des horaires inadaptés aux publics, ou à se contenter du travail avec des populations cibles.

Une réflexion éducative et politique sur l'animation et ses enjeux s'impose aujourd'hui, qui est de la responsabilité de l'Etat, des collectivités et des fédérations d'éducation populaire et organismes de formation.

### **Prendre le risque d'une politique de jeunesse**

Une politique de jeunesse appelle un discours fort et mobilisateur de la part du politique. Les moyens (humains et financiers) qui lui sont dédiés sont un signe qu'il ne s'agit pas que d'un affichage. Tout en sachant que les moyens ne sauraient être une fin en soi, qu'ils peuvent aussi parfois paralyser l'innovation.

Mais cette politique a besoin aussi pour être mise en œuvre des acteurs du territoire, dans leur diversité et leur créativité, en particulier les associations et la société civile. Cette mobilisation est un garant de la dynamique territoriale comme de la pérennisation d'une politique au service des enfants et des jeunes et de la collectivité. C'est pourquoi aujourd'hui la fragilisation des associations et des collectivités, le repositionnement de l'Etat, certaines formes de normalisation européennes ne laissent pas d'inquiéter.

Une politique de jeunesse a tout à gagner à s'appuyer aussi sur la mobilisation de l'ensemble des ressources du territoire, celle des professionnels, celles de l'ensemble des habitants, sans exclure la mobilisation des experts et des chercheurs (les laboratoires universitaires par exemple). Cette mobilisation nous permet de sortir des oppositions académiques entre les différents types de savoirs, et d'entrer dans des enrichissements et des fécondations réciproques. Reconnaître les savoirs des bénéficiaires, des enfants et jeunes et de leurs familles, mais aussi des collectifs formels ou informels permet l'apport d'une expertise d'usage et une reconnaissance et une légitimation comme acteurs pouvant contribuer à la production d'une intelligence collective. Manière en quelque sorte d'approcher l'utopie éducative et politique du « territoire apprenant » !

Travailler en ce sens conduit aussi à poser comme incontournable la question de l'altérité, de la pluralité (des individus ou des groupes, des courants et références théoriques et pédagogiques). Les frottements, les tensions possibles et acceptées peuvent être aussi créatrices : outre leur intérêt en terme démocratique, elles obligent, à l'encontre de certaines tendances homogénéisantes qui innervent aujourd'hui les politiques publiques, à chercher et

inventer des réponses inédites et adaptées aux situations particulières plutôt que des solutions stéréotypées.

Dans ce contexte, faire le choix d'une politique de jeunesse, c'est prendre le risque de travailler dans la tension entre la commande politique et la créativité des acteurs, entre l'offre instituée et les dynamiques instituanes, entre un héritage théorique et pédagogique à redécouvrir et des formes émergentes, inattendues et inédites, entre le refus de l'innovation et le fétichisme de l'innovation, entre nos catégories habituelles de pensées et ce qui peut venir les bousculer.

Un risque et un pari pour l'avenir !